

**DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE
POUR UN CYCLE SCOLAIRE
(Elèves transportés par le car scolaire)**

A retourner à Vitré Communauté avant le 10 JUILLET 2016

Renseignements concernant l'élève

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Commune :

Téléphone obligatoire : OU

En cas d'interruption des transports scolaires, souhaitez-vous être informé par sms : OUI NON

Nom du responsable légal :

Prénom du responsable légal :

INFORMATION

Cette demande sera valable pour l'ensemble de la scolarité de votre enfant dans l'établissement fréquenté à la rentrée 2016.
La carte de transport sera automatiquement renouvelée d'une année sur l'autre.
En cas de changement de situation durant cette période, vous devrez transmettre cette information par Mail ou par courrier adressé au service transport .

Etablissement fréquenté à la rentrée (2016)

Demande pour le cycle secondaire : Lycées (cochez la classe suivie à la rentrée 2016)

4ème 3ème 2nde 1ère Term

Demande pour le cycle secondaire : Collèges (cochez la classe suivie à la rentrée 2016)

6ème 5ème 4ème 3ème SEGPA

Option :

Demande pour le cycle primaire (cochez la classe suivie à la rentrée 2016)

MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

Si l'élève est en garde alternée, A-t-il besoin de 2 transports ? OUI NON

Si oui, **merci d'agrafer les deux dossiers** et un **document attestant de la garde alternée** (Attestation sur l'honneur, modèle disponible sur le site internet : www.vitrecommunaute.org)

Carractéristiques du transport

N° du circuit :

Arrêt existant utilisé :

Destination :

PROCEDURE DE RENVOI DE LA DEMANDE

Deux possibilités :

⇒ Réaliser votre demande en ligne du **11 mai 2016 au 10 juillet 2016**. (Connectez-vous à www.vitrecommunaute.org, rubrique « les services », « les transports », « transports scolaires », « inscription en ligne ».

⇒ Compléter et renvoyer le formulaire à Vitré Communauté **avant le 10 juillet 2016**.

MODALITES DE REGLEMENT DE LA PARTICIPATION FAMILIALE

NE PAS JOINDRE DE REGLEMENT A CETTE DEMANDE

Après acceptation de votre demande de transport par Vitré Communauté, vous recevrez à votre domicile la carte de transport scolaire fin août et une facture dans le courant du mois de novembre. Vous réglerez alors directement au Trésor Public. Le montant de la participation familiale 2016-2017 est de 110 euros.

La facture sera adressée au nom et à l'adresse du responsable légal demandeur figurant sur ce dossier.

Passé le 10 juillet, sans justification particulière, une participation familiale de **150 €** sera demandée (ne sont pas concernés par cette majoration les élèves qui déménagent, les élèves internes devenant demi-pensionnaires, ou les élèves affectés tardivement dans un établissement) ou bien de **40 €** pour les demandes qui auraient bénéficié de la gratuité à partir du 3^e enfant.

GRATUITE DU TRANSPORT

Je souhaite bénéficier de la gratuité du transport scolaire :

3ème enfant ou plus.

La gratuité est accordée à partir du 3^eme enfant (le plus jeune) d'une même famille. Si vos enfants aînés empruntent un transport scolaire du Conseil Général d'Ille et Vilaine, vous devez nous transmettre avant le 01 octobre 2016 une copie du titre de transport de votre enfant.

Nom et Prénom des enfants de la famille bénéficiant d'une carte de transport scolaire (2016-2017)	Etablissement fréquenté (Nom/Lieu) (2016-2017)	Classe (2016-2017)
1 ^{er}		
2 ^e		
3 ^e		
4 ^e		

2ème carte/Garde Alternée. (attention : en cas de garde alternée vous devez remplir une demande pour chaque adresse)

Nom du second parent : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Signature du
second parent :

ATTESTATION FAMILIALE

Je soussigné : (nom et prénom du responsable légal demandeur),

NOM :

Prénom :

certifie sincères et véritables les éléments contenus dans cette demande.

Fait à

le :

Signature :

Conformément à la loi 78-17 du 6/01/1978 - Informatique et Liberté - et en particulier l'article 34, toute personne physique peut exercer un droit d'accès sur les informations nominatives le concernant.